

COMMISSION DES VETERANS

✓ Critérium

Les Finales Régionales VETERANS auront lieu un Dimanche. C'est une épreuve individuelle opposant des joueurs ou joueuses dans leur catégorie respective.

Il y a sept catégories VETERANS :

- 4 catégories pour les messieurs

1ère catégorie	il faut être âgé de plus de 40 ans au 1 ^{er} janvier de la saison en cours
2ème catégorie	il faut être âgé de plus de 50 ans au 1 ^{er} janvier de la saison en cours
3ème catégorie	il faut être âgé de plus de 60 ans au 1 ^{er} janvier de la saison en cours
4ème catégorie	il faut être âgé de plus de 70 ans au 1 ^{er} janvier de la saison en cours

- 3 catégories pour les dames.

1ère catégorie	il faut être âgé de plus de 40 ans au 1 ^{er} janvier de la saison en cours
2ème catégorie	il faut être âgé de plus de 50 ans au 1 ^{er} janvier de la saison en cours
3ème catégorie	il faut être âgé de plus de 60 ans au 1 ^{er} janvier de la saison en cours

Le **Critérium Régional** est qualificatif pour la finale nationale. Les places de 3^{ème} et 4^{ème} seront jouées. Tous les compétiteurs de l'échelon départemental sont qualifiés pour le niveau régional. Une épreuve de « doubles » pourra être organisée.

✓ Coupe Nationale

La **Coupe Nationale Vétérans** est qualificative pour la finale organisée par la Zone Sud Ouest. Elle comporte 3 tableaux :

- Tableau A	il faut être âgé de plus de 40 ans au 1 ^{er} janvier de la saison en cours
- Tableau B	il faut être âgé de plus de 50 ans au 1 ^{er} janvier de la saison en cours
- Tableau C	il faut être âgé de plus de 60 ans au 1 ^{er} janvier de la saison en cours

Il est possible de constituer une équipe de deux joueurs d'un même département et de clubs différents. Une équipe peut être composée de Messieurs, de Dames, ou être mixte. Les joueurs de plus de 60 ans peuvent être inclus dans les équipes des tableaux A et B. Les joueurs de plus de 50 ans peuvent être inclus dans les équipes du tableau A. Les parties se disputent au meilleur des cinq manches.

✓ Dispositions communes aux deux épreuves

Les engagements doivent être envoyés au secrétariat de la Ligue au plus tard dix jours avant la compétition en indiquant la catégorie, le numéro de licence, le club et le nombre de points/classements du joueur, figurant sur la licence pour la première phase de la saison en cours. Le droit d'inscription à cette épreuve est de 5 euros pour le critérium et de 5 euros pour la coupe.

✓ Conditions matérielles

16 tables sont nécessaires + 1 sonorisation

Pointage à 9H (Début à 9H30)

Table d'arbitrage :	- 1 juge arbitre principal (non joueur)
	- 1 juge-arbitre adjoint

Le club organisateur devra respecter le cahier des charges des compétitions régionales publié en pages précédentes. Un vin d'honneur offert par le club organisateur clôture la compétition après la remise des récompenses.

✓ Contrôle médical

La Commission Médicale Nationale attire l'attention des VETERANS sur les exigences de cette activité sportive sur le plan physique en général, et cardio-vasculaire en particulier. Veuillez donc lire les recommandations concernant l'aptitude des VETERANS à la pratique du tennis de table en compétitions. (ARTICLE 2.2 page 177 du règlement médical fédéral édition 2006)